



ENQUETE COMMODO ET INCOMMODO

SUR BASE DES PRESCRIPTIONS DE L'ARRETE ROYAL DU 23 SEPTEMBRE 1958, PORTANT
RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA FABRICATION, L'EMMAGASINAGE, LA DÉTENTION, LE DÉBIT, LE
TRANSPORT ET L'EMPLOI DES PRODUITS EXPLOSIFS

**Concerne la DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE MAINTIEN D'UN DÉPÔT C D'EXPLOSIFS EN
CARRIÈRE, introduite par BELMAGRI SA - MUSIEK David, Administrateur et Représentant, dont le
siège social se situe Geistingen 102 A à 3640 Kinrooi**

Le dépôt est situé sur une parcelle cadastrée ou l'ayant été Commune de Marchin Rue Sous Beaufays
1, 2^e division / Vyle et Tharoul, section A, n°120F

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Vendredi 07/07/2026	Jeudi 16/07/2026	Administration communale Vendredi 31/07/2026 à 11h	Collège Communal Rue Joseph Wauters, 1A 4570 MARCHIN

Le Collège communal,

Porte à la connaissance du public que pendant le délai d'enquête, les plans annexés à la demande sont
mis à la disposition de tous les intéressés.

Toutes les observations écrites formulées par les intéressés devront être recueillies par l'administration
Communale au **Service Environnement – Tél. 085/27.04.26 – nathalie.jasienski@marchin.be**

A l'expiration du délai d'enquête, une séance sera tenue. Lors de celle-ci tous ceux qui le désirent seront
entendus.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, le
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 15h à 19h.

Une prise de rendez-vous avec le Service Environnement 24 heures au préalable est souhaitable

Le Directeur Général,

M. THOMÉ



Service Cadre de Vie / Environnement
Nathalie Jasienski - éco-conseillère

Par délégation,

A. FERIR
ÉCHEVINE

